

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

## UN PROJET ENIGMATIQUE

Depuis Collonges-sous-Salève, la Drize passe la frontière vers Evordes puis traverse Troinex, avant de rejoindre notre Commune au croisement des routes de Drize et de la Chapelle, puis de s'écouler ensuite jusqu'aux abords du collège de Stael. De là, la Drize, qui poursuivait son cours à l'origine dans le secteur de la Praille, avait été au XVIII<sup>e</sup> siècle canalisée, et déviée en bordure de la route de Saint-Julien. Elle s'écoulait ensuite, sur notre ancien canal du boulevard des Promenades. Outre le fait de pouvoir alimenter la seringue des pompiers en cas d'incendie, ce canal faisait fonctionner plusieurs moulins, ainsi qu'une tannerie. Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, des lavandières pouvaient faire leur lessive dans le canal des Promenades.

Mais, les temps changeant, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en l'absence de collecteurs d'eaux usées, la construction de villas dans le secteur de la Chapelle fut l'une des causes de la pollution de cette rivière. Des plaintes émanèrent alors des riverains, au vu de ces eaux devenues insalubres. Ce fut ainsi que, avec l'aménagement au tournant des années 1960 de la zone industrielle de la Praille, depuis Grange-Collomb la rivière fut canalisée cette fois par un écoulement souterrain rejoignant directement l'Arve. Aux Promenades, on aménagea alors des pataugeoires à usage des enfants.



## ASSECHEMENT DE LA DRIZE

Il est apparu, ces dernières années, que la Drize souffrait d'un assèchement total en période de

6 Genève

Sécheresse

**La Drize à nouveau alimentée avec de l'eau potable**

Comme l'an dernier, cette mesure vise à éviter l'assèchement total de la rivière, dont le débit a atteint le niveau d'alerte.

Antoine Greschan

Vie la sécheresse qui sévit à Genève ces dernières mois, c'était



En 2022, l'Etat de Genève avait déjà dû injecter de l'eau potable dans la Drize. Par rapport à l'été passé, l'opération est reconduite cette année trois semaines plus tôt... mais avec succès.

**Meure exceptionnelle**  
C'est une mesure exceptionnelle que nous prenons dans l'urgence, mais qui nous a été recommandée, affirme Goffette Mazzoni, attaché de direction à l'Office cantonal de l'eau (OcEau). Des

personnes chargées, une fois par an, vont faire un inventaire des cours d'eau de Genève. Même si il doit se répéter, il faut faire attention pour éviter de polluer pour l'eau potable avec des déchets naturels. Il s'agit aussi de s'assurer que la distribution d'eau potable n'est pas perturbée et localement d'améliorer le débit des cours d'eau.

Les stations sont aménagées pour la fin de l'été 2024.

Malheureusement, de l'eau qui va filtrer naturellement dans le sol et n'est pas garantie que si on arrête les pompes à la

bases eaux, dites d'étiage en termes techniques. La presse s'est faite l'écho du fait, qu'à plusieurs reprises, il avait fallu brancher un robinet du réseau des Services Industriels pour éviter un assèchement total dommageable au biotope du cours d'eau.

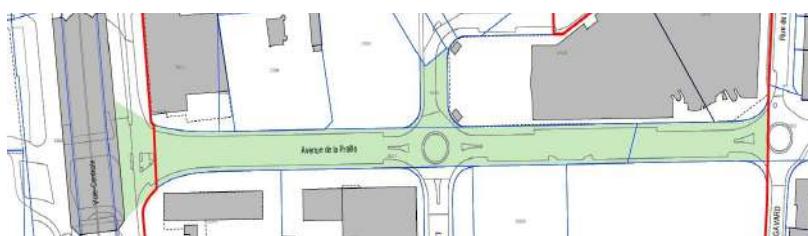
Outre les variations climatiques et les chan-

gements de régimes de précipitations, il y a au moins deux causes liées à cette situation. La première est que, à sa source, cette rivière est captée pour alimenter Collonges-sous-Salève en eau potable. La seconde raison pourrait provenir d'une perte d'environ 20 % des eaux d'écoulement, au lieu-dit le Bief-à-Dance, sur le territoire de la Commune de Carouge. Ceci aurait été constaté postérieurement aux travaux de construction du tunnel du CEVA (entre 2011 et 2018), lequel croise le parcours de la rivière à cet emplacement.

## SECHERESSE ET INONDATIONS

Si l'idée de remettre en surface une rivière canalisée est en-soi une bonne initiative, il faut néanmoins cesser de répandre le mythe que la Drize va pouvoir être renaturée, comme sur son ancien parcours naturel. En réalité, le nouveau tracé projeté pour la Drize dans le projet du PAV, lequel traverse les Communes de Carouge et de Genève, sera avant tout assimilable à celui d'un

rait un coût non négligeable de création d'une conduite et, par la suite, des coûts d'exploitation réguliers pour les collectivités (entretien et pompage). Une autre proposition, résultant des articles parus dans la presse, consisterait à brancher l'alimentation en eau de Collonges-sous-Salève sur la nappe dite du Genevois. Mais là aussi, qui prendrait en charge les coûts? Enfin, en période de hautes eaux, avec les variations de la pluviométrie et les séquences de pluies torrentielles que nous connaissons désormais, il a fallu tenir compte aussi des risques de débordement et maintenir en amont la conduite enterrée actuelle de la Drize pour une potentielle décharge.



Parcours du tunnel d'accès au complexe de la Tour Pictet. Il va être construit sous l'avenue de la Praille

## ECUEILS DU NOUVEAU TRACE

Si le tracé de la future Drize paraît en lui-même avoir été bien positionné, compte tenu des nombreux volumes et tours qui, de part et d'autre, vont l'accompagner, il n'en résulte pas moins quelques réflexions qui montrent les limites de ce type d'exercice. Ainsi, dans le secteur de l'Etoile, la tour Pictet trouve à ses pieds un segment de la Drize, voulue reconstituée qui a cette particularité de la contourner avec deux virages à 90 degrés. Pour un spécialiste de la mécanique des fluides

futur canal. Le bénéfice attendu est, en fait, celui d'une remise à ciel ouvert. Car, bien évidemment il n'y aura plus, comme au temps des moulins, un écoulement régulier du cours d'eau. Ce dernier était autrefois régulé par la présence d'anciens marécages, à Bossey notamment. Certes l'Office Cantonal de l'Eau avance la proposition de réaliser aujourd'hui la Drize. Mais cela se ferait à partir de son embouchure, vers la Queue-d'Arve. Il faudrait donc aménager une conduite qui refoulerait l'eau issue du projet Génilac. Cela implique

cette configuration est problématique et ne garantit pas un écoulement régulier. Donc les débits de débordement potentiels à venir devront être repris par les exutoires de décharge envisagés. Un autre point d'interrogation se situe au passage de l'avenue de la Praille, sous laquelle un tunnel routier privé va être creusé pour donner accès, en souterrain, au complexe voisin en cours d'achèvement. En surface la voirie sera conservée pour la mobilité dite douce, soit les deux-roues et les Transports publics.

Comment le lit de la Drize pourra-t-il donc s'écouler entre le tunnel et la voie de surface ? Il semble que cela soit par la construction d'un pont qui enjamberait la rivière, le tunnel passant bien évidemment au-dessous du cours d'eau. Ainsi il n'est pas encore possible de connaître le détail de la répartition des frais directs et indirects de cette coûteuse infrastructure entre les privés,

l'Etat et la Commune. Car cela touchera également des travaux d'infrastructure (canalisations et réseaux).

## LA PLACE ALLUVIALE

Enfin, rappelons qu'au cours du mois de novembre 2024 a eu lieu à la salle des Fêtes la présentation des résultats d'un mandat d'études parallèles concernant le quartier de l'Etoile. Cette étude, d'un coût de l'ordre de 1,5 million, avait été financée à parts égales par la Commune et la direction du PAV. Le projet de création d'une place-forêt alluviale qui en a résulté interpelle. En effet, là aussi, outre la séduction d'un projet qui anticipe la plantation de nombreux arbres, la question du financement et des coûts d'exploitation et d'entretien - notamment pour l'arrosage en période de sécheresse - de cette place devra être clarifiée.



Planches du concours MEP de 2024 concernant le quartier de l'Etoile et la place alluviale



Ville de Carouge - DPAV | MEP Espaces publics de l'Etoile - Rapport du collège d'experts | octobre 2024 | 75

Ci-dessous une vue de l'ancien canal des Promenades



# SEPT SEMAINES DE TRAVAUX



Suite à une campagne de travaux conduits cet été à Carouge, il a fallu interrompre le trafic de tramways sur les lignes 12 et 18. Le choix a été fait de mettre à profit les vacances scolaires, soit du 28 juin au 17 août pour engager ce chantier. D'une part, il s'agissait d'enfouir une importante conduite de notre réseau de chauffage à distance (CAD) actuellement en construction. D'autre part, l'opportunité a été saisie de mener



dans la vieille ville de Berne. Les maîtres d'œuvre de cet important chantier étaient les TPG, les SIG, la ville de Carouge et l'Etat.. Pendant ces semaines de travaux, l'accès aux divers commerces riverains a été passablement entravé, qu'il s'agisse du passage piétonnier ou encore des livraisons. Afin de pouvoir respecter les délais du chantier, au début du mois de juillet certains travaux ef-



en même temps des travaux d'infrastructure nécessaires pour une remise en état partielle des égouts, en particulier pour l'écoulement des eaux claires. Ainsi des bacs de rétention importants ont été construits, notamment au bas de la rue Ancienne et à la place du Temple. Enfin, à plusieurs endroits, les TPG ont remplacé les anciens rails par des nouveaux, censés réduire les nuisances endurées par les riverains. Ces rails étaient dotés d'amortisseurs de bruits et de vibrations. On trouve ce type de rails par exemple

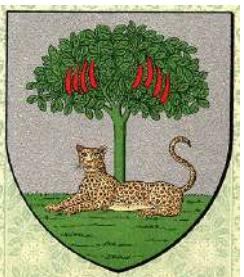
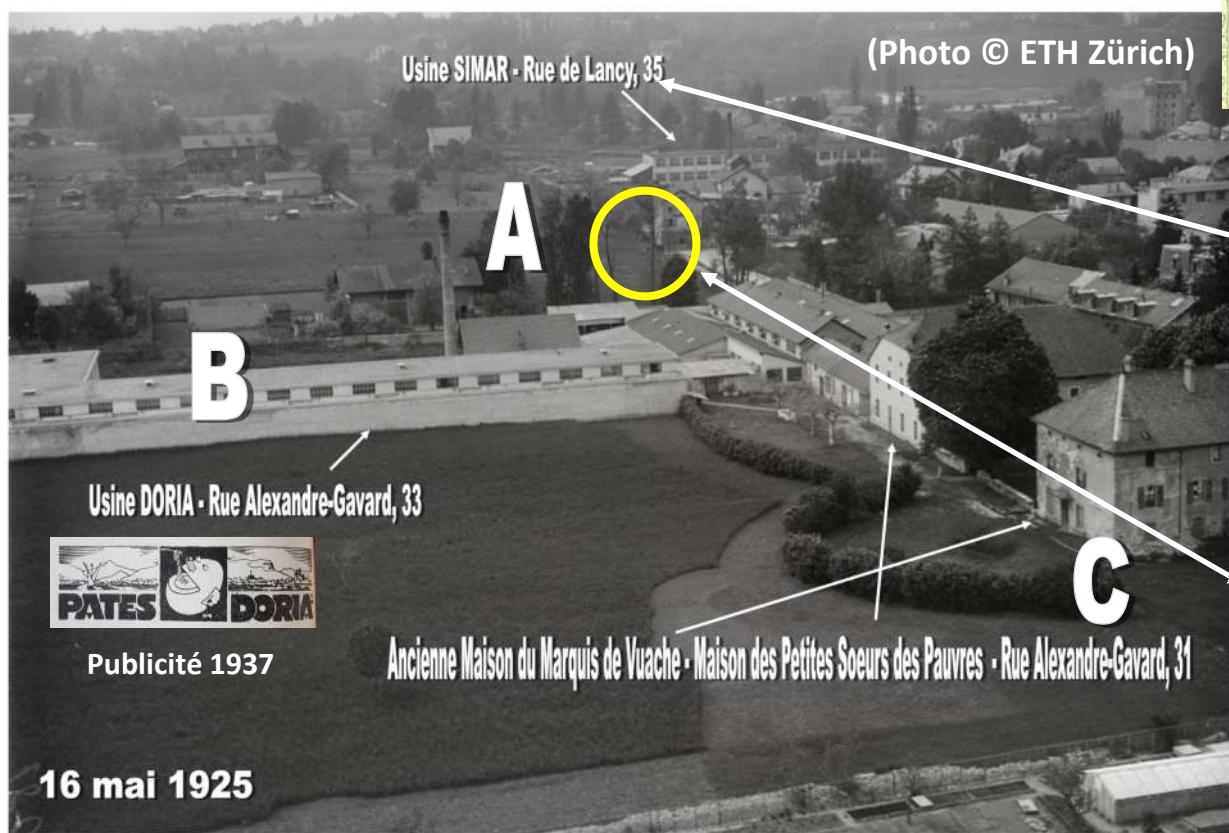


effectués au bas de la rue Ancienne ont dû être conduits en continu pendant 24 heures. Il faut savoir que, pendant la période concernée, des travaux analogues avaient aussi démarré en ville de Genève, à la rue de Carouge, afin de permettre un réaménagement complet de ladite rue. Ces derniers se poursuivent encore cet automne et il faudra attendre le 6 décembre pour qu'un rétablissement complet de l'itinéraire des lignes de tram ait lieu.

# CAROUGE AU FIL DU TEMPS...

Documents réunis par Bernard Bard

1925—2025—Secteur Alexandre-Gavard



Publicité 1943



Publicité 1938

En 100 ans, le secteur a bien changé... A = Ancien emplacement du Café de la Praille

B = Fabrique de pates & biscuits DORIA—aujourd'hui M-Parc

C = Maison du Marquis de Vuache—aujourd'hui serre des plantes du M-Parc



# AIDE AUX COMMERCANTS



Au cours du mois de septembre, le Conseil municipal de la ville de Carouge décidait d'octroyer une aide à chaque commerçant riverain des travaux conduits au cours de l'été devant leur enseigne. Ceci, pour un montant unique de CHF 2500.-. A condition toutefois que les intéressés en fassent la demande. En effet du 28 juin au 17 août, c'est pendant sept semaines que tous les passages de véhicules avaient été interrompus sur l'axe de la ligne de tram entre la place du

nimité des membres du Conseil. A la différence de la période du Covid, les commerces avaient pu rester ouverts, ce qui aurait rendu problématique l'idée d'une aide allouée au pro rata des montants des loyers des arcades. Par ailleurs, une vérification des pertes effectives des chiffres d'affaire subies pendant cette période restait impossible à chiffrer avec exactitude.

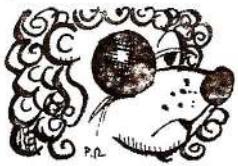
S'agissant d'une aide à bien plaire, et attendue par certains commerces comme une bouée de



Temple et le haut de la rue Ancienne. Outre le fait que les arrêts de trams ont été supprimés pendant cette période, la conduite de chantiers notamment d'excavation, dans ces rues avait drastiquement réduit tout le passage piétonnier, et surtout la chalandise, si importante pour nos commerces. Interpellée par les Intérêts de Carouge, la Commune a donc chargé le Bureau du Conseil municipal de formuler une proposition d'aide, laquelle a été finalement acceptée à l'unan-

sauvetage, cette forme de subside exceptionnel a été bien reçue par les bénéficiaires. De nos jours, en effet, avec la concurrence des plateformes en ligne et celles résultant du marketing des réseaux sociaux, il devient de plus en plus difficile de sauvegarder cette diversité des commerces carougeois. C'est pourtant cela qui contribue, pour une part prépondérante, à l'animation et aux échanges humains qui fondent la vie quotidienne de notre cité.

# Coups d'œil à travers Parouge



Afin de fêter l'achèvement de leur quartier, les habitants du nouveau complexe des Léopards organisaient cet automne une petite fête. Ce fut l'occasion de constater la présence en nombre de familles et d'enfants.



La récente pose, à la place du Temple, d'une nouvelle fontaine en fonte portant la devise Post Tenebras Lux permettra aussi aux chiens de se dé-saltérer.



Une petite cérémonie destinée à accompagner la pose de la première pierre de notre nouvelle piscine a eu lieu le 24 septembre. On a pu à cette occasion constater l'état d'avancement du chantier, qui s'est, à ce jour, déroulé sans surprise. Ceci notamment au vu du bas niveau de la nappe phréatique, favorable à la mise en place des fondations.

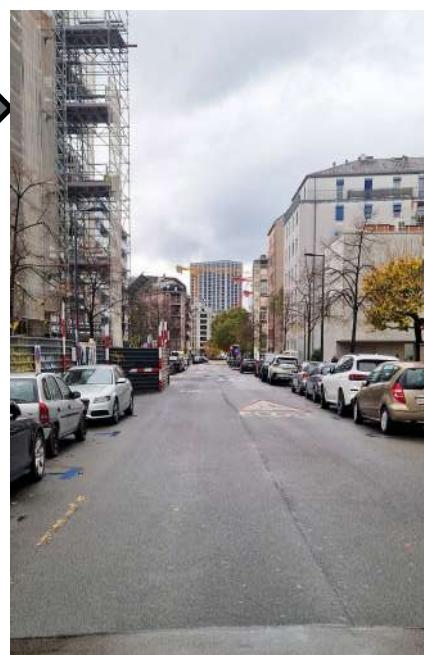


Ces grilles posées sous la passerelle de la Fontenette au passage de la VVA (Voie Verte d'Agglomération) sont constamment obturées par les ruissellements de gravillons de ce sol hybride et peu apprécié des promeneurs. Ces grilles posées tardivement témoignent de leur inutilité.

Avec la Tour Pictet, la Tour des Vernets apparaît de façon très visible dans nos rues. Prémissie du cortège de futures Tours projetées dans le secteur du PAV - et notamment à Grosselin et à l'Etoile, - cette nouvelle vision du paysage urbain interpelle.



Au croisement des rues Roi Victor-Amé et de la Filature avec la rue Saint-Joseph - devenue piétonne -, le Service d'Urbanisme a fait poser un revêtement de couleur bleue tout de suite surnommé *la piscine*. On s'interroge sur l'effet sécuritaire de cette mesure en pleine zone historique.



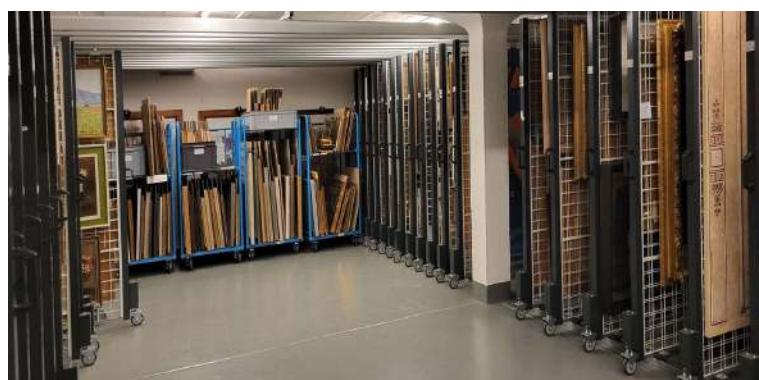
# LES COLLECTIONS DU MUSÉE

C'est à une visite passionnante que les membres de notre Association ont été invités à participer, le mercredi 8 octobre. Elle consistait en une présentation des collections conservées au musée. Sous la conduite de M. Benoît Boretti conservateur et de Mme Leonarda Urio, historienne de l'art, tous les participants ont été séduits par l'imposant travail mené - avec des moyens financiers et en personnel au demeurant limités - mais avec un engagement et un enthousiasme remarquables. Depuis son ouverture en 1984, notre musée s'est consacré principalement à la conservation du patrimoine carougeois et à l'organisation d'expositions temporaires en lien avec la vie locale. Outre un nombre important de peintures et de toiles, on préserve aussi dans les dépôts du musée des objets aussi divers que des statues et des créations d'artistes carougeois, tels James Vibert, Emile Chambon, Joseph Heeb et Gérald Poussin notamment, mais aussi de précieuses collections de céramique.

Pour assurer une bonne conservation, il est nécessaire de garantir constamment un niveau stable d'hygrométrie et de température. En l'absence - vu la dimension du musée - de pouvoir assurer, comme au musée de Nyon, la présentation d'une exposition permanente, ce sont des expositions temporaires, qui permettent d'assurer une visibilité et une présence active sur l'identité carougeoise.

Rappelons aussi que l'on doit à l'équipe du musée la parution des précieux tomes du Dictionnaire carougeois, malheureusement inachevés à ce jour. Citons aussi une participation aux éditions du parcours céramique, ainsi qu'au Printemps carougeois. Preuve de l'importance du musée : aujourd'hui tous les guides qui décrivent l'attrait touristique de Carouge en font mention.

ERRATUM : dans notre précédent numéro 2/25 en page 2 il faut remplacer *Bâtir une ville au siècle des lumières* par *Carouge ville nouvelle du XVIIIe siècle..*



SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: [info@leboulet.ch](mailto:info@leboulet.ch)